

Image not found or type unknown



Casier judiciaire pour études de commerce/économie

Par **lio**, le **20/06/2008** à **05:10**

mon fils a un casier judiciaire. il passe son bac et ns voulons savoir s'il pourra intégrer ensuite une école de commerce, d'économie. le casier judiciaire est-il consulté dans ces filières?rn
vous remerciant pour votre attention

Par **JamesEraser**, le **20/06/2008** à **10:59**

Non. Fort heureusement, où irait-on dans ce cas.rnEn revanche, et fonction du métier qu'il souhaite faire plus tard, ce peut être une éventualité.rnCordialement